

LE MENAUD

C'est là... dans la montagne... qu'ils se forgeaient des âmes guerrières.
Menaud maître-draveur. Édition de 1937

Bulletin de la Société d'histoire de Charlevoix et du Centre de recherche sur l'histoire et le patrimoine de Charlevoix

Le sculpteur Claude Lapointe rend hommage à la Société d'histoire de Charlevoix et à son président



C'est un merveilleux cadeau du jour de l'an que la Société d'histoire de Charlevoix et son président Serge Gauthier ont reçu le 4 janvier dernier de la part du sculpteur Claude Lapointe de La Malbaie. En effet, Monsieur Lapointe a remis une remarquable œuvre sculptée en bois de pin de Charlevoix à cet organisme. La sculpture représente la maison de la Société d'histoire de Charlevoix et son président, de même que le travail qu'accomplit cette association dans le domaine de la recherche et de l'édition. Cette œuvre unique souligne, selon son créateur Claude Lapointe, le travail exceptionnel mené dans Charlevoix par la Société d'histoire de Charlevoix et son président depuis près de 30 ans déjà. La sculpture sera exposée au local de la Société d'histoire de Charlevoix et conservée dans les archives de la Société.

Importante nomination pour Serge Gauthier, Ph.D.

Serge Gauthier, docteur en ethnologie historique, ethnologue et historien, a été retenu par la Communauté métisse du Domaine du Roy et de la Seigneurie de Mingan (CMDRSM) à titre de témoin expert pour la cause Corneau sur la reconnaissance des droits des métis. Il occupera donc cette importante fonction au cours de 2012.

Le Docteur Serge Gauthier travaillera sur ce dossier avec l'historien québécois bien connu Jacques Lacoursière. Dans le cadre de ce mandat, Christian Harvey, chercheur au Centre de recherche sur l'histoire et le patrimoine de Charlevoix, agira aussi à titre de chercheur associé sur cette cause fort importante.

Notons que Serge Gauthier est président de la Société d'histoire de Charlevoix et chercheur au Centre de recherche sur l'histoire et le patrimoine de Charlevoix. Il est l'auteur de près de 300 articles en histoire régionale et nationale et aussi d'une vingtaine de livres.



Dans ce numéro

Projet éolien à Baie-Saint-Paul.....	2
Publications.....	3
Nouvelles et réflexion.....	4
Hommages et prise de position.....	5-6
Pensée.....	7
Horaire ouverture du local.....	7

Le Séminaire de Québec et le projet éolien à Baie-Saint-Paul

Par Christian Harvey

La société Boralex, en association avec Gaz Métro et Valener, réalise actuellement des consultations visant à l'implantation d'un parc éolien sur le territoire de la municipalité de Baie-Saint-Paul, au nord du hameau de Saint-Placide. Les citoyens de Baie-Saint-Paul sont appelés à faire valoir leurs opinions sur cette question. Nous nous proposons d'éclairer un volet du dossier souvent rapidement esquissé : le futur parc éolien serait réalisé non pas sur des terres publiques mais sur un domaine privé, celui du Séminaire de Québec. Comment cette communauté religieuse a-t-elle acquis un territoire aussi vaste? Pourquoi continue-t-elle de gérer ce domaine foncier, un mandat de prime abord très éloigné de sa mission d'évangélisation?

Créé en 1663 par Mgr François de Laval, le Séminaire de Québec a pour objectif de former des prêtres séculiers chargés d'occuper les cures dans les paroisses du Diocèse de Québec. Pour financer ses activités, l'institution fait l'acquisition sous le Régime français de plusieurs seigneuries dont celles de l'île Jésus (Laval), de l'île aux Coudres et de Beaupré. En plus de pouvoir compter sur divers revenus d'origine seigneuriale (cens et cens, droit de banalité, lods et ventes), le Séminaire de Québec verra directement avec l'aide d'engagés à l'exploitation des richesses forestières (comme à Baie-Saint-Paul) et halieutiques (comme les marsouins à l'île aux Coudres) présentes sur ces territoires.

En 1854, le régime seigneurial est aboli. Les propriétaires de seigneuries ne sont toutefois pas expropriés mais bien plutôt dédommagés. Les censitaires peuvent alors racheter leurs terres. Les terres domaniales, soit l'ensemble des terres non-concédées, deviennent dès lors la propriété directe, pleine et entière de l'ancien seigneur. Dans le cas précis de la seigneurie de Beaupré, toutes les terres impropres à l'agriculture situées dans l'arrière-pays continuent donc à être la propriété du Séminaire de Québec. Le tout constitue une propriété foncière impressionnante, sise entre la route 175 (secteur Stoneham) et la rivière du Gouffre (secteur de Saint-Urbain), d'une superficie de 1 600 km² (160 000 hectares). Elle représente 24% des terres sous tenure privé de la région de la Capitale-Nationale ou 8% de l'ensemble du territoire!

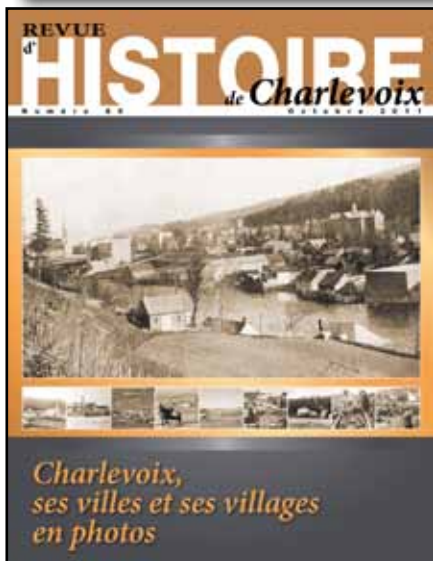
Le Séminaire de Québec possède et exploite encore aujourd'hui ce territoire qui lui permet de financer ses activités. Composé à 83% de terrains forestiers productifs accessibles, l'exploitation du bois occupe une place centrale avec un volume de 250 000 m³ coupé en 2007. Le Séminaire de Québec entend maintenant trouver de nouvelles sources de revenus en permettant l'installation sur son domaine de parcs éoliens, exploités par Boralex et ses associés, dans le secteur de la Côte-de-Beaupré qui compteront 126 turbines mises en service en deux phases en 2013 et en 2014.

En attente de nouvelles demandes publiques d'Hydro-Québec, la société Boralex, en association avec Gaz Métro et Valener, réalise actuellement des consultations visant à l'implantation d'un nouveau parc éolien dans une section de la seigneurie de Beaupré située sur le territoire de la municipalité de Baie-Saint-Paul. La réalisation de ce projet aurait un impact visuel au cœur même de la vallée de la rivière du Gouffre. Actuellement, un règlement de contrôle intérimaire voté par la MRC de Charlevoix empêche ce type de développement sur son territoire. Rien n'empêche la levée de cette interdiction dans le futur.

La seigneurie de Beaupré constitue selon le Séminaire de Québec « sa seule source de revenus ». Certes, l'institution doit entretenir un ensemble architectural unique dont certaines sections datent du régime français au cœur du Vieux-Québec et veiller sur une communauté de prêtres vieillissants qui exigent des soins de santé de longue durée. Toutefois, détenteur d'un legs quasi féodal, le Séminaire de Québec ne doit pas se décharger de sa responsabilité sociale sur le type de développement réalisé sur cet immense territoire qui peut venir causer des dommages irréparables aux communautés limitrophes.

La Société d'histoire de Charlevoix s'oppose au projet Boralex

Deux représentants du Conseil d'administration de la Société d'histoire de Charlevoix ont été récemment consultés par les responsables du projet Boralex visant à implanter des éoliennes dans le secteur des terres du Séminaire de Québec à Baie-Saint-Paul. Suite à cette rencontre, deux raisons motivent notre décision de nous opposer à ce projet : d'abord la nécessité de produire cette électricité ne nous est pas apparue significative ni face à une demande particulière ni même en vue de générer des profits vraiment importants pour notre région; en deuxième lieu, la présence d'éoliennes visibles en divers secteurs où se retrouvent des paysages naturels significatifs et appréciés des visiteurs implique nécessairement des conséquences visuelles que notre région ne peut pas assumer sans risques. Les paysages de Charlevoix sont sacrés; ils sont notre héritage et celui des générations à venir. Il ne faut rien brader, rien sacrifier. La Société d'histoire de Charlevoix propose plutôt que le territoire de Charlevoix dans son entier soit déclaré « zone protégée sans éoliennes visibles ». Cela pourrait devenir une volonté régionale bien affirmée ce qui plairait à notre clientèle touristique et serait susceptible de la fidéliser davantage. Nous invitons notamment la Réserve Mondiale de la Biosphère de Charlevoix et la Table des paysages de Charlevoix à appuyer notre souhait de confirmer Charlevoix comme « zone protégée sans éoliennes visibles ».



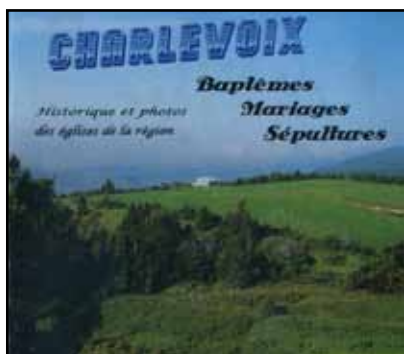
Revue d'histoire de Charlevoix

La *Revue d'histoire de Charlevoix* numéro 69 consacré aux villes et villages de Charlevoix avec des photos et des textes historiques a été publiée en octobre dernier. Elle a connu un franc succès. Quelques exemplaires sont encore disponibles à nos bureaux. À l'été, soit à compter du 26 juin 2012, une exposition de photos en lien avec cette revue pourra être visitée à notre local.

Le prochain numéro de la *Revue d'histoire de Charlevoix* (70) portera sur l'histoire du Centre de ski Mont Grand-Fonds à l'occasion de son 40^e anniversaire et il sera lancé le 25 février prochain à cette station de ski. Des invitations seront expédiées bientôt en vue de ce lancement d'importance. Un événement à ne pas manquer!

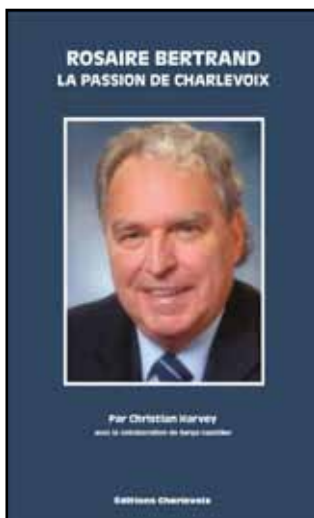
DVD sur les baptêmes, mariages et sépultures de Charlevoix 1680-1992 est encore disponible

Cet instrument de recherche fort utile a été produit par la Société de généalogie de Québec. Il en vente en exclusivité pour Charlevoix par la Société d'histoire de Charlevoix. Il se vend 35\$ seulement. Un outil indispensable pour tous les chercheurs et passionnés de généalogie qu'il faut conserver précieusement. N'hésitez pas à nous contacter pour vous le procurer.



La passion de Charlevoix. Biographie de Rosaire Bertrand

Ce livre paru aux Éditions Charlevoix a suscité beaucoup d'intérêt. Un deuxième tirage vient d'ailleurs d'être fait devant les demandes nombreuses. Il est possible de se le procurer en commandant à la Société d'histoire de Charlevoix. Le livre se vend 20\$ et il faut compter 2\$ supplémentaire pour la livraison par la poste. Vous pouvez vous le procurer directement sur le site internet.

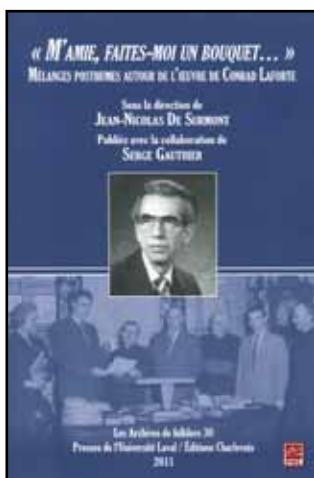


« M'amie, faites-moi un bouquet... »

Mélanges posthumes autour de l'œuvre de Conrad Laforte.

Publié aux Presses de l'Université Laval-Archives de folklore 30 et aussi par les Éditions Charlevoix, cet important ouvrage rend un hommage mérité à ce grand spécialiste de la chanson folklorique française que fut Conrad Laforte (1921-2008). Sous la direction de Jean-Nicolas De Surmont et publiés avec la collaboration de Serge Gauthier, ce livre contient des articles en provenance de spécialistes européens, canadiens et québécois; Serge Gauthier est d'ailleurs l'auteur d'un de ces articles. Un ouvrage à se procurer et à conserver comme un témoignage de notre héritage folklorique français et qui est disponible à la Société d'histoire de Charlevoix au coût de 29,95\$.

À souligner : le récit *Pourquoi tes yeux sont-ils toujours tristes?* de Thérèse Sullivan est toujours en vente à la Société d'histoire de Charlevoix au coût de 20\$.



La Société d'histoire de Charlevoix a tenu sa 27^e assemblée générale annuelle Parution du Guide de dépôt du centre d'archives de la Société d'histoire de Charlevoix



Le conseil d'administration 2011-2012 de la Société d'histoire de Charlevoix

De gauche à droite:

Raymonde Simard, Christian Tremblay, Denis Fortier, Hélène Tremblay, Serge Gauthier, Laurence Harvey et Christian Harvey

Photo: Denis Fortier

Le 19 novembre 2011, à son local de La Malbaie, la Société d'histoire de Charlevoix a tenu sa 27^e assemblée générale annuelle. Devant une assistance nombreuse, les bilans des activités de l'organisme et aussi financier ont été présentés. La Société d'histoire a dégagé un surplus de près de 8000\$ en 2010-2011. Le rapport annuel du Président de la Société d'histoire de Charlevoix peut être consulté sur notre site internet : www.shistoirecharlevoix.com

Les membres élus pour le prochain mandat (2011-2012) du conseil d'administration de la Société d'histoire de Charlevoix sont : Mesdames Raymonde Simard, Laurence Harvey, Hélène Tremblay et Messieurs Christian Harvey, Christian Tremblay, Denis Fortier et Serge Gauthier.

Lors de cette 27^e assemblée générale annuelle, la Société d'histoire de Charlevoix a annoncé la relance de son Centre d'archives régional situé à La Malbaie et la parution de son Catalogue de dépôt des fonds et collections du centre d'archives de la Société d'histoire de Charlevoix aux Éditions Charlevoix sous la direction de Christian Harvey et Serge Gauthier avec la collaboration de Jean-Benoît Guérin-Dubé. La Société d'histoire de Charlevoix conserve ainsi 48 fonds, 26 collections pour plus de 50 mètres linéaires d'archives. Le Catalogue de dépôt peut être consulté à notre local ou acheté au coût de 20\$.

L'oubliée



Si l'écrivaine Laure Conan revenait que penserait-elle de La Malbaie?

Elle verrait évidemment une bibliothèque en son honneur. Mais, bien sûr, il est peu probable qu'elle puisse apprécier ce bâtiment... avec en plus rien qui rappelle clairement son souvenir, ni buste, ni photo, ni rien... Lors de l'inauguration de la bibliothèque une conférence sur les vampires a eu lieu plutôt qu'une cérémonie en son honneur...

Elle découvrirait aussi un monument craquelé lui rendant hommage dans un parc négligé face à un édifice gouvernemental sans attrait qui remplace sa maison familiale. Elle en pleurerait sans doute...

Elle marcherait dans le cimetière de La Malbaie où l'on détruit souvent des pierres tombales historiques et elle craindrait peut-être pour la sienne, non loin de celle de l'homme qu'elle a tant aimé le député Pierre-Alexis Tremblay dont le monument funéraire n'est pas vraiment en bon état...

Elle voudrait marcher sur le bord du fleuve comme jadis mais avec le boulevard de Comporté, elle aurait bien du mal à y arriver.

Elle s'attristerait qu'un Musée portant son nom autrefois ne le porte plus aujourd'hui.

Mais, je pense qu'il en est probablement mieux ainsi, Laure Conan ne reviendra pas. On peut pourtant se demander quand cette merveilleuse écrivaine oubliée par les gens de sa localité d'origine sera-t-elle clairement mise en valeur à La Malbaie? Le plus tôt serait le mieux à n'en pas douter.

Francis H. Cabot (1925-2011)

L'homme était de ces mécènes américains d'un autre temps qui n'existent plus beaucoup aujourd'hui. Peut-être aimait-il plus Charlevoix que bien des Charlevoisiens de souche? Il appréciait un Charlevoix d'hier, résolument passéiste, stable, quasi figé, voire folklorique. Il en avait le droit. Personne ne pouvait dire qu'il ne regardait pas les choses de haut et, bien sûr, c'est cela aussi qui fait la grandeur du personnage.

Combien de paysages, de bâtiments anciens, de terres agricoles seraient aujourd'hui disparus de notre région sans Francis H. Cabot? On ne serait vraiment les dénombrer. Mieux que n'importe lequel schéma d'aménagement de Charlevoix, Francis H. Cabot a protégé notre région contre son irrésistible désir de détruire sans cesse ce qui a fait sa marque de commerce. Les Charlevoisiens lui doivent beaucoup. Plus encore que le grand jardinier extraordinaire qu'il était, l'âme du Manoir seigneurial reconstruit sous sa gouverne après l'incendie de 1975 provoqué par la négligence d'un technicien de Radio-Canada, le sauveteur du moulin de la Rémy et de tant d'autres bâtiments, Francis H. Cabot a été un véritable bienfaiteur pour le Charlevoix ancien que nous aimons tant.

Il a appuyé financièrement notre livre Histoire de Charlevoix paru à l'INRS en 2000. Il a su aider, avec son épouse, notre Société d'histoire de Charlevoix à un moment critique et je m'en souviens bien. Puis nos points de vue ont divergé : être un charlevoisien de souche ne sera jamais être un villégiateur même mécène, même si enraciné. Que restera-t-il de son œuvre? Sera-t-elle soumise à la spéculation comme on pourrait le penser? Ses successeurs auront-ils la même hauteur de vue que lui? Il faut le souhaiter.

Faut-il rendre hommage à Monsieur Cabot? Oui. Pas par un nom de route car il détestait sans doute les projets routiers destructeurs du paysage; pas un pauvre parc municipal plus ou moins bien entretenu ou encore moins une rue laide et moderne, car là certainement il ragerait du haut de son éternité. Nous proposons plutôt qu'un site géographique porte son nom, un cap ou une montagne par exemple. Pourquoi pas aussi une stèle ou un monument commémoratif non loin de son Domaine? Il faudra faire quelque chose; la Société d'histoire de Charlevoix appuiera toute démarche sensée et respectueuse d'honorer ce grand personnage venu d'ailleurs mais devenu si intimement un vrai charlevoisien.

Abbé Noël Lortie (1915-2011)

Durant les années 1980, j'ai travaillé en pastorale régionale dans Charlevoix. À cette époque, pas si lointaine, il y avait encore un curé en titre dans chacune des vingt paroisses de la région. J'ai bien aimé collaborer avec plusieurs de ces prêtres dévoués appartenant alors pour une majorité à un temps qui déjà disparaissait sous nos yeux.

Le plus étonnant des curés charlevoisiens de cette époque reste encore pour moi l'abbé Noël Lortie, qui fut curé de Baie-Sainte-Catherine de 1972 à 1991. Il est décédé à l'automne 2011. Je voudrais me souvenir de lui encore un instant.

Je ne m'attarderai pas à son allure extérieure qui surprenait tellement, mais plutôt à quelques souvenirs d'un curé attaché à une image ancienne du pasteur catholique d'autrefois. J'étais chargé de l'aider à former un Conseil de Pastorale paroissiale à Baie-Sainte-Catherine, mais cette idée déplaisait fortement à l'abbé Lortie. Je voyais qu'il acceptait mal de partager son rôle de curé avec de simples laïcs. Je réussis quand même à tenir une assemblée avec quelques paroissiens en vue de la formation du fameux comité, malgré ses réticences. À mon arrivée au presbytère, il m'accueillit un peu froidement, me laissant avec les quelques paroissiennes venues s'informer sur le projet de Conseil paroissial. Soudain, alors que la réunion commençait, on l'entendit jouer du piano si fort qu'il était difficile de s'entendre même parler. Il signifiait ainsi son opposition. Si je me souviens bien, le Conseil fut quand même formé...

À un autre moment, je reçus un appel de la direction de l'école de Baie-Sainte-Catherine qui trouvait fort difficile d'avoir à gérer les arrivées impromptues de l'abbé Lortie à cet établissement scolaire. Pour lui, le curé de la paroisse pouvait arriver à tout moment à l'école et on devait faire en conséquence. J'ai bien tenté de lui faire comprendre qu'il était possible pour lui de prendre rendez-vous. Mais ce ne fut pas simple...

L'abbé Lortie avait été nommé à Baie-Sainte-Catherine, une toute petite paroisse, parce qu'il était frêle de santé. Il a pourtant vécu plus de 95 ans! Il s'était attaché grandement à Baie-Sainte-Catherine, à son vieux presbytère dont il ne transformait rien du tout. Que dirait-il de voir aujourd'hui le lieu transformé en un quelconque restaurant ou accueil touristique? Je pense qu'il n'aimerait pas cela...

Il y a quelques années, je l'ai revu furtivement à Québec, marchant dans une rue achalandée, il était maintenant retraité dans cette ville. Je me suis senti un peu triste. J'étais certain que son cœur était resté à Baie-Sainte-Catherine. Est-ce que l'on se souvient encore de lui là-bas? Je voulais simplement vous partager un peu ces souvenirs épars d'un temps estompé et de cet homme maintenant disparu dont j'aime encore évoquer le souvenir un peu par nostalgie sans doute.

En souvenir de Jules-Paul Tardivel (1924-2011)

J'ai pu rencontrer, il y a quelques années, cet étonnant personnage que fut Jules-Paul Tardivel. J'ai même procédé à l'enregistrement de quelques-uns de ses précieux souvenirs. Petit-fils de Jules-Paul Tardivel (1851-1905) fondateur du journal *la Vérité* et auteur du premier roman indépendantiste québécois paru en 1895, ce petit-fils de l'illustre auteur ultramontain m'avait ainsi aidé à rédiger une introduction nouvelle du roman *Pour la Patrie* paru en 2009 aux Éditions du Québécois.

L'homme avait des idées n'ayant plus beaucoup cours aujourd'hui. Sans doute plus proches de celles de son grand-père que de celles de notre époque par trop survoltée. Il publiait des livres à compte d'auteur et les diffusait à ses amis. Il avait été autrefois libraire au magasin Paquet de Québec où il a notamment dirigé une foire du livre, sorte d'ancêtre des Salons du livre de maintenant. Cet homme avait des principes, une vision du monde. Il m'a remis quelques livres de son cru. Je les conserve précieusement comme un témoignage presque unique.

Jules-Paul Tardivel était-il un sorte de dernier juste? En fait, il était encore lié à un monde dont les valeurs essentielles se sont évanouies. Mais il demeurait immuable, inébranlable. Il y croyait encore : catholique fervent mais sans doute un peu rigide, fier de ses héritages mais inquiet pour son pays. Dans son livre *La cité sur la montagne* il écrivait : « Depuis ma plus tendre enfance, mon patriotisme m'a fortement incliné à désirer une patrie à chérir... Mon âme de poète se serait bien accommodée d'une Nouvelle-France ou d'une Laurentie; à l'une comme à l'autre, toute ma vie mon entier dévouement aurait été sans repos. » Il n'aura toutefois pas connu cette patrie. Il aura su cependant tenir le fort. À sa manière. Heureusement, les idées et les rêves peuvent vivre bien plus longtemps que les êtres humains, même au sein de nos sociétés sans mémoire. Aujourd'hui, alors que Jules-Paul Tardivel n'est plus, je me permets de penser que cette simple idée a pu lui apporter un certain apaisement.

Requiem pour le dernier reliquat du Château Murray de Pointe-au-Pic?

Le Château Murray de Pointe-au-Pic a marqué la grande époque de l'histoire de la villégiature. Il a été construit en 1904 sous les plans de l'architecte charlevoisien Jean-Charles Warren (1868-1929). L'essentiel du bâtiment a été démoli en 1978 sous les ordres peu inspirés de la municipalité de Pointe-au-Pic. À l'époque, il semble bien que les préoccupations patrimoniales étaient peu développées dans la région...

Actuellement, il reste une section adjacente au Château Murray qui n'est pas encore détruite. Elle a abrité des logements depuis ces dernières années. L'extérieur témoigne toujours de la belle architecture pensée par Jean-Charles Warren. Or, le projet Campus Charlevoix envisage de démolir ce dernier reliquat du Château Murray. Est-ce bien nécessaire? Nous pensons que non. Il serait possible d'en conserver à tout le moins l'aspect extérieur. Faut-il à tout prix que les futures résidences étudiantes du Centre d'études collégiales de Charlevoix soient un bâtiment moderne qui ne représente pas l'architecture locale. Ne serait-il pas possible de sauver au moins en partie l'aspect extérieur de ce bâtiment unique. Je crois que les étudiants du Centre et toute la population de Charlevoix seraient fiers de voir une résidence étudiante rappelant le passé de Pointe-au-Pic et l'histoire de la villégiature. Nous invitons les responsables de ce projet à y penser et en conséquence la Société d'histoire de Charlevoix s'oppose fermement à la démolition du dernier bâtiment témoin de l'ancien Château Murray.



PENSÉE

« D'où êtes-vous, Monsieur l'abbé?

- De la Baie-Saint-Paul, 60 milles en bas de Québec !

- Ah! quel beau pays!... j'y suis allé en me rendant à La Malbaie, où je voulais passer des vacances... C'est le pays du bonheur... Vous vivez là, toujours, dans cette nature fantastique, en face de ce beau fleuve, au milieu de vos gens... Jouissez de votre bonheur et sachez l'apprécier.

Mes chers amis, je n'avais jamais entendu pareil panégyrique de Charlevoix. J'ai compris là mieux que jamais notre bonheur. »

Cet extrait présente un résumé d'une discussion entre un riche homme d'affaires américain et l'abbé Léonce Boivin curé de Les Éboulements.

Texte tiré du livre de Léonce Boivin *Dans nos montagnes* (1941), p. 234-235.

Prochaine parution du Menaud en mars.

Nous vous invitons à faire connaître le Menaud à vos amis. Il suffit de nous expédier une adresse courriel pour s'abonner et c'est totalement gratuit. Veuillez passer le message...

HEURE D'OUVERTURE DU LOCAL

À compter du 9 janvier 2012, le local de la Société d'histoire de Charlevoix sera ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Bienvenue à tous et à toutes et tout spécialement à nos membres et amis!

Pour nous joindre

Société d'histoire de Charlevoix: 156 de l'Église, La Malbaie, G5A 1R4. Téléphone : 418-665-8159.

Courriel : shdc@sympatico.ca. Web : www.shistoirecharlevoix.com

Nous sommes aussi sur Facebook.

Le Menaud

Rédaction : Serge Gauthier et Christian Harvey

Montage : Christian Harvey

Illustration: Claude Le Sauter

À la prochaine!